



PARCOURS 3D sélectif 2026

Les Archers de Gui Le Rouge (Agrément FFTA N°0878109)

Dimanche 31 mai 2026

Dans les Bois de Rochefort en Yvelines 2 chemin de la Garenne

Position GPS : 48°35'27.0"N 1°59'27.6"E

- ⇒ Parcours 24 cibles Limités à 144 tireurs par parcours
- ⇒ Licence 2025-26 avec certificat médical obligatoire.

Nouveau :

**Départ
Simultané**

Parcours Matin	Greffe de 7h15 à 8h00 : Départ au post 8h30 début de tirs 8h45
Parcours Après-midi	Greffe de 12h15 à 13h00 : Départ au post 13h30 début de tirs 13h45

- Cibles d'échauffement implantées sur le terrain à côté du greffe.
- Formation des pelotons libre mais tableau de pelotons marqué par l'organisateur : 6 archers avec 2 TL max par peloton.
- L'inspection du matériel se fera sur le terrain.
- 40% du parcours est repiqueté/changé entre le matin et l'après-midi
- **Inscriptions obligatoires** (Aucune inscription acceptée le jour du concours)

La date limite des inscriptions est fixée au **20 mai 2026**.

Toute inscription ne sera définitivement confirmée, que par réception du règlement (par retour de courrier) et celui-ci restera acquis même en cas de non-participation, **sauf en cas d'annulation par l'organisateur**.

- **Tarifs :**

	Adulte	Jeune
1 Parcours	13	9
2 Parcours	20	14

- **Formule panier sur le terrain : uniquement sur réservation au prix de 11 €**
Sandwich ½ baguette Poulet Crudités + 1 boisson + 1 dessert + 1 café
Une buvette sera ouverte toute la journée (Boissons, café, sandwiches, ...).

MERCI DE VOUS INSCRIRE EN LIGNE A PARTIR DU LIEN

https://inscriptarc.heb3.org/IDF/3D_31-mai-2026_Rochefort_en_Yvelines/

OU EN FLASHANT LE QR CODE :



Règlements :

- Par chèque au nom de : **UNION Section Tir à l'Arc** et à envoyer avec la copie du courriel confirmant votre inscription en ligne à : **Francine Piron** – 8 Rue des Abeilles – 78 120 Sonchamp
Indiquer dans les références du virement le ou les n° de licence concernée et envoyer la copie du courriel confirmant votre inscription en ligne à lesarchersdeguilerouge@outlook.com

Les animaux accompagnants leur maître, sont interdits sur le parcours.

Partenaires institutionnels : Conseil Départemental des Yvelines, ONF, DDSCS, CD78, Mairies de Rochefort en Y. & Longvilliers



